

Axe 1-10 Direction et/ou jury d'une thèse d'exercice, mémoire de DES ou Master 2, thèse d'université, dans le cadre des sciences pharmaceutiques et/ou médicales

Type d'action :
Action d'Enseignement

Critères de validation de l'action :
Pas de prévalidation par le CNP

Périoricité :
1 maximum par période de certification

Catalogue :
Sans objet

Labellisation :
Labellisation de fait

Traçabilité de l'action et SI :
Télécharger sur le site de la certification la copie de la 1^{ère} page du manuscrit attestant la direction et/ou jury du travail rendu

Références de l'action :
- HAS :
- Réglementaire :
- Autres :